

Image not found or type unknown



Accessibilité à un bien en indivision

Par **Martine80**, le **25/07/2019** à **21:38**

bonjour, j'aimerais savoir si je peux accéder à un bien en indivision dont je suis en partie héritière. Un dès héritier mon frère avec l'accord de mes 3 autres frères détient les clés et va et viens tranquillement dans le bien, gère la liquidation des meubles et objets entre eux. Suis je en droit de réclamer un trousseau. Si oui comment dois je procéder.

Je vous remercie pour votre retour. Cordialement